

# Formation continue informatique

## Office 365 – Forms, Planner, Sway, Stream

Cette formation est destinée à donner des bases solides sur 4 applications fournies avec la version Online d'Office 365 :

- **Planner**, qui permet de gérer des tâches.
- **Forms**, qui permet de créer et de gérer des questionnaires ou des formulaires.
- **Sway**, qui permet de créer des présentations.
- **Stream**, qui permet de partager des vidéos dans des chaînes d'entreprises.

### Public-cible

Toute personne désireuse de connaître et de travailler avec les nouveaux outils Office 365.

### Prérequis

Être en possession avant le cours d'un compte Office 365 privé (adresse-mail @outlook.com) ou professionnel.

Votre ordinateur portable est obligatoire, installé avec Office 365 ainsi que la connexion à Office.com

### Objectifs

- Connexion à Office 365

### Planner

- Utilité
- Création d'un plan
- Ajout de personnes, de tâches et de compartiments
- Visualisations
- Tableau de bord
- Planning

# Formation continue informatique

## Forms

- Utilité
- Création de questionnaires
- Création de formulaires
- Anonymisation ou authentification
- Types de réponses et options des réponses
- Visualisation des résultats
- Publication des notes
- Extraction des résultats dans Excel

## Sway

- Utilité
- Création à partir de rien, d'un document existant, d'un modèle existant
- Volet Scénario
- Modification de la conception et prévisualisation
- Partage d'un Sway

## Stream

- Utilité
- Interface générale
- Téléchargement d'une vidéo
- Création de groupes et de chaînes
- Ajout de vidéos à des groupes et des chaînes

## Durée

½ journée

## Titre obtenu

Une attestation sera distribuée en fin d'atelier.

## Lieu

Les cours sont donnés dans nos salles de classe de Bellevue ou de TechnoPôle, à Sierre.

## Bulletin d'inscription

Nom du cours : Office 365 - Forms, Planner, Sway, Stream

Prix en vigueur du cours : CHF 150.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

NPA et domicile : .....

Date de naissance : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

E-mail : .....

**Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)**

Adresse / Entreprise : .....

NPA et ville : .....

-----

Date : .....

Signature : .....

*Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales*

**A remplir et envoyer à l'adresse suivante :**

HES-SO Valais Téléphone : 058 606 90 43

Formation continue informatique E-mail : [info@formationcontinue.ch](mailto:info@formationcontinue.ch)

Techno-Pôle 3 Internet : [www.formationcontinue.ch](http://www.formationcontinue.ch)

3960 Sierre

### OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? : .....
- Connaissances, amis

### NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

#### 1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

#### 2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

#### 3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

##### 3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

##### 3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

#### 4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.